

AIDE AUX ENTREPRISES

PROGRAMME DES IMMIGRANTS INVESTISSEURS

**UNE SOLUTION AVANTAGEUSE ET ORIGINALE POUR OBTENIR
DU FINANCEMENT SUPPLÉMENTAIRE**

LES PLACEMENTS EFFECTUÉS PAR DES IMMIGRANTS INVESTISSEURS PRODUISENT DES REVENUS DONT VOTRE ENTREPRISE PEUT BÉNÉFICIER GRÂCE À CE PROGRAMME ADMINISTRÉ PAR NOTRE FILIALE, IQ IMMIGRANTS INVESTISSEURS INC., EN PARTENARIAT AVEC DES INTERMÉDIAIRES FINANCIERS. CE PROGRAMME UTILISE DES SOMMES VENUES D'AILLEURS POUR INVESTIR DANS DES ENTREPRISES D'ICI, SOUS FORME D'UNE CONTRIBUTION NON REMBOURSABLE.

Notre solution de financement

➤ Contribution financière non remboursable

Nos modalités

40 000 \$

- Le montant minimal de la contribution est de 40 000 \$.
- Le montant maximal de la contribution ne peut excéder 10 % des coûts liés au projet; 15 % dans le cas des entreprises en démarrage. Toutefois, pour les projets dont les coûts se situent entre 300 000 \$ et 400 000 \$, le montant de l'aide financière est fixé à 40 000 \$.
- La contribution est limitée à 250 000 \$ par entreprise, par période de trois ans.
- La contribution est versée sur quatre ans.

Exemples de projets admissibles

Votre entreprise est admissible si elle obtient une recommandation favorable d'un intermédiaire financier accrédité et si elle fait partie de l'un des secteurs suivants :

- Secteur manufacturier
- Nouvelle économie (biotechnologie, industrie pharmaceutique, aéronautique et aérospatiale)
- Technologie de l'information à forte valeur ajoutée
- Industrie touristique
- Restauration environnementale
- Industrie du recyclage, récupération et conditionnement des rebuts
- Services d'appels centralisés
- Aquaculture, mariculture et biotechnologie marine
- Horticulture spécialisée

Dans certaines conditions, les coopératives ou les organismes à but non lucratif qui exploitent une entreprise dans des secteurs autres que les secteurs ci-dessus.

- Investissement : démarrage d'entreprise, accroissement, modernisation ou amélioration de la production, certification de conformité à une norme, innovation technologique ou en design
- Développement de marchés : commercialisation de produits hors Québec

Critères d'admissibilité

Exigences particulières

- Les coûts du projet doivent être d'au moins 300 000 \$; 270 000 \$ pour les entreprises en démarrage.
- L'actif total consolidé de votre entreprise doit être inférieur à 35 M\$.
- La durée maximale du projet est de deux ans.
- Lorsque l'intermédiaire financier dépose votre dossier à IQ Immigrants Investisseurs inc., le projet peut avoir débuté, mais ne doit pas être terminé. Si le projet est commencé, seules les dépenses engagées au cours des 12 mois précédant la date du dépôt du dossier par l'intermédiaire financier sont admissibles.
- Votre entreprise doit être concurrentielle et votre projet, rentable.

Honoraires

Vous n'avez pas à verser d'honoraires à IQ Immigrants Investisseurs inc., à l'intermédiaire financier ou à des consultants en financement pour le traitement de votre dossier.

Pour en savoir plus

Vous communiquez avec un intermédiaire financier accrédité dans le programme pour présenter votre demande. Celui-ci soumettra votre dossier à IQ Immigrants Investisseurs inc., au besoin. Pour plus d'information, vous pouvez également joindre un conseiller d'Investissement Québec.



1 844 IQINFOS
1 844 474-6367

INVESTQUEBEC.COM